

## Par dépôt électronique seulement

Montréal, le 10 octobre 2018

a/s M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétariat

**Régie de l'énergie du Québec**  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : HQD – Demande relative au programme GDP Affaires (R-4041-2018)

---

Maître Dubois,

Nous représentons un groupe *ad-hoc* de propriétaires et gestionnaires de parcs immobiliers publics et parapublics et nous souhaiterions manifester notre intérêt commun à l'égard du programme GDP Affaires d'Hydro-Québec. Notre groupe représente collectivement une superficie de bâtiments de 3,5 millions de m<sup>2</sup>, un bassin de population de près de 200 000 personnes (employés, étudiants, locataires, patients), une facture d'énergie annuelle de 60 millions \$, une demande de pointe hivernale de 65 MW et une contribution au programme GDP Affaires d'Hydro-Québec de 13 MW.

Le programme, tel qu'il a été mis en place par Hydro-Québec ces dernières années, nous paraît pertinent et bien cadrer avec le type de mesures que nos différentes institutions peuvent mettre en place pour contribuer à gérer la demande de pointe en hiver. Parmi les différents bénéfices du programme pour nos institutions, citons :

- La substitution des essais de génératrices par des événements de GDP pendant les mois d'hiver. Faire fonctionner les génératrices pendant des périodes de 3-4 heures plutôt que de courtes période nous permet aussi d'en améliorer le fonctionnement et le contrôle automatisé.
- La mise en place de mesures de gestion de la pointe qui pourront aussi nous aider à gérer notre pointe électrique tout au long de l'année. Notons que ces mesures n'ont pas d'impacts sur la quantité de kWh vendus par Hydro-Québec puisque ces mesurent visent surtout à mieux gérer notre facture d'électricité.
- Une meilleure collaboration entre les équipes de gestion de l'énergie et les équipes d'opération dans nos organisations respectives.

Il est important pour nos organisations de pouvoir planifier à l'avance les coûts et bénéfices de participer au programme GDP Affaires d'Hydro-Québec. En effet, notre participation requiert des efforts de planification et d'implantation pendant l'été, ainsi que des efforts en opération pendant les périodes de GDP. Ne négligeons pas non plus la courbe d'apprentissage de notre personnel d'opération qui s'étale sur plusieurs années, ce qui rend le programme beaucoup moins intéressant si nous ne pouvons pas raisonnablement en prédire la récurrence. Avec un programme reconduit selon des modalités similaires année après année, nous pouvons augmenter notre participation en déployant graduellement des mesures à l'ensemble de nos parcs immobiliers respectifs, en raffinant nos stratégies d'optimisation et de conception, et en déployant des efforts de mise en service en continu, favorisant ainsi une meilleure utilisation de l'énergie.

Le montant de 70 \$/kW offert par Hydro-Québec nous paraît juste. Pour plusieurs d'entre nous, les dépenses opérationnelles et les investissements requis pour participer au programme sont compensées par les 70 \$/kW dès la première année. À cet égard et du fait qu'Hydro-Québec peut à tout moment arrêter le programme, il est important que toute mesure que nous implantions puisse être rentable en dedans d'un an, sinon la participation au programme deviendrait une perte pour nos

institutions. Les montants excédentaires dégagés nous permettent d'investir dans des mesures supplémentaires de gestion de la pointe et ainsi garantir notre participation accrue les années subséquentes. Un montant variable d'une année à l'autre induirait une inconnue et donc un élément de risque rendant une participation au programme moins élevée. De la même manière, un montant moins élevé que 70 \$/kW viendrait affecter le type et la quantité de mesures que nous pourrions mettre en place et ainsi limiter la quantité de kW réduits.

Finalement, nos organisations comprennent que le programme GDP Affaires est l'un des outils dont Hydro-Québec dispose pour gérer ses approvisionnements en période de pointe. Il est dans notre intérêt commun qu'Hydro-Québec puisse assurer un service fiable à un coût optimal et nous croyons que réduire la puissance au Québec est une meilleure option pour la société québécoise que d'acheter de l'énergie aux provinces et États voisins.

Nous invitons donc la Régie de l'énergie à considérer les multiples effets bénéfiques du programme, autant pour Hydro-Québec, ses clients et partenaires dont nos organisations, que pour la société québécoise et nous espérons que vous serez favorable à la reconduction du programme de manière récurrente ainsi qu'au maintien du montant offert par Hydro-Québec pour garantir l'adhésion des participants.

Cordialement,



---

**Gilles Pelletier, ing.**  
Directeur adjoint,  
Service des immeubles  
**Université Laval**



---

**Denis Mondou, ing.**  
Directeur, Gestion des  
services d'utilité et de  
l'énergie  
**Université McGill**



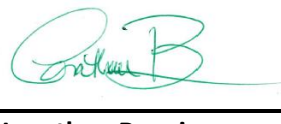
---

**Patrick Dionne, ing.**  
Directeur, Énergie et  
environnement  
**UQÀM**



---

**Daniel Da Silva**  
Directeur, Gestion  
énergétique et  
environnementale  
**OMHM**



---

**Jonathan Roy, ing.**  
Coordonnateur des  
installations  
matérielles  
**CHU Sainte-Justine**

Pièce jointe : coordonnées des cosignataires

## Coordonnées des cosignataires

### Université Laval

Gilles Pelletier, ing.  
Directeur adjoint – Réseaux et voirie  
Service des immeubles  
418-656-2131, poste 2299  
[gilles.pelletier@si.ulaval.ca](mailto:gilles.pelletier@si.ulaval.ca)  
[www.ulaval.ca](http://www.ulaval.ca)

### Université McGill

Denis Mondou, ing.  
Directeur, Gestion des services d'utilité et de  
l'énergie  
514-398-8192  
[denis.mondou@mcgill.ca](mailto:denis.mondou@mcgill.ca)  
[www.mcgill.ca](http://www.mcgill.ca)

### Université du Québec à Montréal

Patrick Dionne, ing.  
Directeur, Division Énergie et environnement  
514-987-3000, poste 2273  
[dionne.patrick@uqam.ca](mailto:dionne.patrick@uqam.ca)  
[www.uqam.ca](http://www.uqam.ca)

### Office municipal d'habitation de Montréal

Daniel Da Silva  
Directeur, Gestion énergétique et  
environnementale  
514-872-1757  
[daniel.dasilva@omhm.qc.ca](mailto:daniel.dasilva@omhm.qc.ca)  
[www.omhm.qc.ca](http://www.omhm.qc.ca)

### CHU Sainte-Justine

Jonathan Roy, ing.  
Coordonnateur des installations matérielles  
Direction des services techniques et de  
l'hébergement  
514-345-4931, poste 3267  
[jonathan.roy.hs@ssss.gouv.qc.ca](mailto:jonathan.roy.hs@ssss.gouv.qc.ca)  
[www.chusj.org](http://www.chusj.org)